

circuit

PUBLICATION MENSUELLE DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.



Numéro du mois de octobre 1992, Vol. 9, No 2

Mot du président	2	Y consentir avec humilité	8
Comité de vérification	3	La simplicité a bien meilleure ouïe!	9
Compte-rendu de l'assemblée annuelle du 9 septembre 1991	4	Trésorerie	9
Convocations	6	Une aventure qui dure!	12
Le plus gros club... au pays?	7	Une Dame qui a connu le silence radiophonique!	13
La station VE2CQ / VE2CDX au CRSSS	8	Jamboree scout sur les ondes	14

Prochaine assemblée mensuelle: Le 5 octobre 1992

circuit

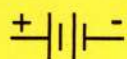
Octobre 1992, Vol 9, No 2



Club Radio Amateur de Québec inc.

Casier postal 2341
Québec (QC) G1K 7P5
Tél.: (418) 522-6842

Le conseil d'administration



1992-1993

Président	VE2XTD	Guy Richard	847-3089
Vice-prés.	VE2EZZ	Pierre P. Langevin	628-4597
Secrétaire	VE2LDO	Lise Dorval	841-1384
Trésorière	VE2SPF	Sonya Fiset	664-1042
Activités	VE2GYD	Gilles Dorval	841-1384
Formation	VE2HUO	André Huot	682-6723
Journal	VE2HEA	Stéphane Montpetit	626-5746
Rel. publ.	VE2SIG	Michel Dumais	843-8443
Réseaux	VE2JCO	Johanne Couture	833-0920
Technique	VE2WID	Willy De Pinte	872-5174
Urgence	VE2JI	Jules Gobeil	628-2271
Dir. adj.	VE2MER	Rémi Chamberland	872-9367

Faites parvenir vos articles à:

Jean-René Bibeau VE2PDG

11750, Place De Guise, Québec (Québec) G2A 3K7
Tél.: (rés.) 843-8153, (bur.) 643-3737

Paquet: VE2PDG via VE2GPQ

Disque: Textes de format Word Perfect, Word, ou ascii
(«standard»), sur dos, os/2 ou mac os.

Pour toute publicité, communiquez avec:

Michel Dumais VE2SIG

1965, Mandeville, Val-Bélair (Québec) G3J 1P7
Tél.: (rés.) 843-8443

Archives et documentation:

Bertrand Leblond VE2GNY

65, boul. Jacques-Cartier, Lévis (Québec) G6V 1T4
Tél.: 833-6582 (après 19 heures)

Mot du président

C'est la première fois que j'ai l'occasion de m'adresser à vous dans notre journal, comme président, et c'est avec un vif plaisir que je tiens à vous saluer tous et toutes. Comme l'année est déjà bien commencée, je voudrais tout juste faire un bref rappel des quatre grands objectifs généraux que votre conseil d'administration s'est donnés pour cette année.

- Formation des membres et des nouveaux amateurs.
- Maintien des acquis.
- Participation des membres.
- Développement.

J'ai eu l'occasion, lors de la dernière assemblée générale, de vous parler plus longuement de chacun de ces points, il n'est donc pas de mon intention de les reprendre ici. En fait, je préfère garder le précieux temps que vous m'accordez maintenant pour vous parler des propositions d'amendements aux règlements du club que nous avons l'intention de vous présenter lors de la prochaine assemblée générale spéciale du 12 octobre prochain.

Dans un premier temps, une toute petite modification à l'article 3.1.1 concernant les assemblées régulières mensuelles. L'article se termine en stipulant: "...une activité clôture la rencontre." Pour être plus conforme à la décision que vous avez prise l'an dernier, il faudrait plutôt lire: "...une activité a lieu lors de la rencontre." Ceci nous permet de tenir notre activité au début ou à tout autre moment, selon ce qui sera jugé le plus opportun. Vous comprenez bien qu'on ne convoquerait pas une assemblée générale spéciale pour ce seul point.

En fait, le plat de résistance comprend la proposition de créer un comité de syndicats ou de vérificateurs. Vous vous souvenez sans doute des discussions qui ont eu lieu à ce sujet à la fin de l'an dernier. L'assemblée générale avait alors demandé au conseil d'administration de réfléchir à la question et de lui revenir avec une proposition. Après considération, votre conseil d'administration vous propose une solution par étapes, en ne créant pour l'instant qu'un comité de vérificateurs, tel que communément entendu, dont le principal rôle est de vérifier que l'utilisation des fonds du club est bien faite conformément aux directives de l'assemblée des membres ou de l'assemblée du conseil d'administration et que la comptabilité est tenue selon des pratiques comptables généralement reconnues pour ce genre d'organisation. Vous pourrez retrouver à la page 3 le texte que nous vous proposons, tel que libellé par Rodrigue VE2ETR.

Pour ce qui est de la partie syndic, nous y verrons un peu plus tard, mais certainement pas cette année. Pourquoi une assemblée générale spéciale à une date différente de celle

des assemblées mensuelles? Tout simplement parce que nous croyons que ce n'est peut-être pas une sujet d'intérêt général et que nous ne voulons pas, d'une part, ennuyer les personnes qui sont moins préoccupées par le sujet, ou ne pas être en mesure de consacrer tout le temps qu'il faut à celles qui veulent s'exprimer sur le sujet, sous prétexte qu'une assemblée régulière doit suivre dans les plus brefs délais, d'autre part.

J'invite donc tous ceux et celles que le sujet intéresse à se présenter au CRSSS lundi le 12 octobre, à 19h30, pour discuter de ce projet d'amendements et éventuellement l'adopter.

Meilleurs 73. Ω

Guy Richard VE2XTD
Président

COMITÉ DE VÉRIFICATION { Proposition }

.01 MANDAT.

Un comité de vérification est élu pour vérifier la bonne tenue des livres comptables, ainsi que la conformité des dépenses avec les décisions de l'Assemblée des membres et du Conseil d'administration du Club Radio Amateur de Québec Inc.

.02 COMPOSITION.

Le Comité de vérification est composé de trois personnes élues par l'Assemblée des membres actifs du Club.

.03 ÉLECTIONS.

Lors de la première élection, trois vérificateurs sont élus par l'assemblée des membres. La personne qui obtient le plus grand nombre de votes est élue pour trois ans, la suivante pour deux ans et la dernière, pour une période d'un an.

Par la suite, une personne est élue lors de l'assemblée régulière mensuelle d'octobre, pour un mandat de trois ans.

.04 VACANCE.

S'il survient une vacance, l'Assemblée des membres actifs élit une personne qui sera vérificateur pour la durée non écoulée du mandat du poste vacant. Cette élection se fait lors de l'assemblée régulière mensuelle qui suit la vacance.

.05 DEVOIRS DES VÉRIFICATEURS.

Les vérificateurs ont le devoir:

a) de surveiller la comptabilité et de vérifier l'encaisse;

b) d'examiner les inventaires et les comptes;

c) de vérifier la conformité des dépenses avec les décisions de l'Assemblée des membres et du Conseil d'administration du Club Radio Amateur de Québec Inc.;

d) de faire rapport à l'Assemblée des membres actifs aussi souvent qu'ils le jugent à propos mais nécessairement à chaque semestre, sans causer de préjudice à qui que ce soit. À titre indicatif, les rapports semestriels sont en mars et en octobre.

.06 DROITS ET POUVOIRS DES VÉRIFICATEURS.

Les vérificateurs ont le droit de consulter en tout temps, les livres comptables, les effets bancaires et les procès-verbaux du Club.

Les vérificateurs ont également le pouvoir de consulter tout professionnel pouvant faciliter l'exécution de leur mandat.

NOTE: Cette proposition peut devenir l'article 7 de nos statuts et les deux autres articles pourraient être décalés en conséquence. Ω

Rodrigue Leclerc VE2ETR
7 septembre 1992

ÉlectroMike inc.

Distribution de pièces électroniques

Marc Pagé

1375, Boul. Charest O.
Québec (Québec) G1N 2E7

Tél.: Bur.: 681-4138
1-800-463-1501
Fax: 681-5880

L'administration du CRAQ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 9 SEPTEMBRE 1991 AU C.R.S.S.S. SITUÉ AU 525 BOUL. HAMEL À QUÉBEC

COMPTE-RENDU

1. Ouverture de l'assemblée à 19h45

2. Appel des membres et mot de bienvenue

Denis VE2AEE souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes; 39 personnes ont signé le registre des présences, mais la secrétaire a dénombré au moins 92 présences.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Yvan VE2FHY / Richard VE2EED

4. Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale précédente

Le compte-rendu est adopté sans aucune modification.

Rodrigue VE2ETR / Jean-Pierre VE2BOS

5. Rapport des directeurs

Denis, en tant que président sortant, nous dit à quel point il a apprécié travailler pour le Club et surtout, toute la somme de travail et d'énergie que cela lui a demandée. Il se dit très heureux de son expérience et souhaite voir grandir le Club. Il se dit aussi prêt à appuyer la nouvelle équipe 1991-92.

Léandre VE2FLI, secrétaire, fait un retour sur le Field Day et rappelle que ce fut une belle réalisation au Fort numéro 1 à Lauzon. Il nous donne le résumé du nombre de rencontres du comité exécutif et du conseil d'administration en cours d'année.

Jean VE2JEC souligne que l'année fut difficile et qu'il n'a pas pu obtenir de commandites pour le Club.

Jacques VE2CJP souligne que notre imprimeur sera encore cette année Arco Impression. Il invite tout le monde à écrire des articles pour la revue Circuit afin d'améliorer la qualité et le volume de celle-ci.

Pascal VE2BVA fait état des finances à ce jour et souligne qu'il produira le bilan annuel dans le prochain Circuit.

Serge VE2BPU nous informe que la nouvelle répétitrice en UHF, VE2RHD, sur l'Hôtel-Dieu-de-Lévis, est opérationnelle et qu'elle a une bonne couverture.

6. Pause

7. Passation des pouvoirs

Denis VE2AEE présente à l'assemblée le président pour 1991-92: Gaston VE2LN. Il lui souhaite bonne chance dans l'exercice de son mandat.

Gaston présente à Denis une plaque souvenir en guise d'hommage et de remerciement pour son implication pour le Club Radio Amateur de Québec inc. depuis plusieurs années. En guise de passation des pouvoirs, Denis lui remet la clé du local au C.R.S.S.S..

Gaston VE2LN, président, présente sa nouvelle équipe pour 1991-92:

Pierre	VE2EZZ	Vice-président
Léandre	VE2FLI	Trésorier
Lise	VE2LDO	Secrétaire
Jacques	VE2CJP	Directeur du journal
Georges	VE2GAN	Directeur des réseaux
Jules	VE2JI	Directeur du réseau d'urgence
Michel	VE2SIG	Directeur des relations publiques
Alain	VE2XR	Directeur technique
Guy	VE2XTD	Directeur des cours
Gilles	VE2GYD	Directeur des activités
Rémi	VE2MER	Directeur-adjoint

Gaston VE2LN fait état des grandes lignes directrices pour l'année 1991-92. L'accent sera mis sur la consolidation des acquis, la formation et la participation. Il incite fortement chacun des directeurs à produire un rapport dans la revue Circuit. Il assure que ceux-ci se feront un point d'honneur de tenir compte de ces grands thèmes et d'être disponibles pour répondre aux besoins des membres. Gaston VE2LN souhaite donc à tous une belle année au sein du Club et rappelle que l'implication de chacun est primordiale pour l'évolution de notre club.

8. Levée de l'assemblée à 21h50

Louise VE2ELJ / André VE2PAB

Ω

Lise Dorval VE2LDO
Secrétaire

**DUNKIN'
DONUTS**

9585, Boul. Lormière
Neufchâtel, Québec G2B 3K7
(418) 843-5703

Yvan Beauregard
président
Responsable
de la production

CENTRE D'ORDINATEURS S.T.O.

197 RUE RACINE
LORETTEVILLE

Télécopieur
847-5718

847-5850



CD-ROM SONY 300MS
INTERNE 400\$

LES MEILLEURS PRIX
SONT TOUJOURS CÉLÈBRES
S.T.O.

MANETTE DE JEU GRAVIS GAMEPAD 30\$
MANETTE DE JEU GRAVIS 45\$
MANETTE DE JEU QUICKSHOT 25\$



CARTE MAITRESSE

386 SX-25 MHZ. 160\$
386 SX-33 MHZ. 175\$
386 40 MHZ. 64K CACHE 275\$
486 33 MHZ. 64K CACHE 675\$
486 50 MHZ. 64K CACHE 1000\$

JE VEUX UN
ORDINATEUR.



SCANNER LOGITECH 32 tons 159\$
SCANNER LOGITECH 256 tons 299\$

DISQUE RIGIDE

80 meg. WESTERN DIGITAL 15 MS 32K 275\$
105 meg. FUJITSU 17 MS 64K 335\$
130 meg. SEAGATE 16 MS 64K 385\$
210 MEG. MAXTOR 16 MS 64K 650\$

386 SX-33 Mhz.

2 meg. mémoire ram
Lecteur 5.25" haute densité
Lecteur 3.5" haute densité
Disque rigide 60 meg. 19MS 32k
Carte contrôleur IDE
2 ports série-1 parallèle-1 jeu
Clavier bilingue BTC 102 touches
Carte VGA 256K
Boîtier de luxe
Moniteur VGA COULEUR
Alimentation 200W CSA
Microsoft DOS 5.0 français

1099\$

386 40 Mhz. 64K CACHE

4 meg. mémoire ram
Lecteur 5.25" haute densité
Lecteur 3.5" haute densité
Disque rigide W.D. CAVIAR 40 meg.
Carte contrôleur IDE
2 ports série-1 parallèle-1 jeu
Clavier bilingue BTC 102 touches
Carte SUPER VGA 1 MEG.
Boîtier de luxe
Moniteur SUPER VGA COULEUR .28 MM
Alimentation 200W CSA
Microsoft DOS 5.0 français

1499\$

486 33 Mhz. 64K CACHE

4 meg. mémoire ram
Lecteur 5.25" haute densité
Lecteur 3.5" haute densité
Disque rigide FUJITSU 105 MEG. 17 M.S.
Carte contrôleur IDE
2 ports série-1 parallèle-1 jeu
Clavier bilingue BTC 102 touches
ATI VGA WONDER 1 MEG.
Boîtier de luxe
Moniteur SUPER VGA COULEUR .28MM
Alimentation 200W CSA
Microsoft DOS 5.0 français

1999\$

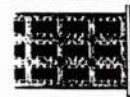
486 50 Mhz. 256K CACHE

4 meg. mémoire ram
Lecteur 5.25" haute densité
Lecteur 3.5" haute densité
Disque rigide SEAGATE 130 MEG 16 M.S.
Carte contrôleur IDE
2 ports série-1 parallèle-1 jeu
Clavier bilingue BTC 102 touches
Carte ATI VGA XL 1 MEG.
Boîtier de luxe
Moniteur SUPER VGA COULEUR .28MM
Alimentation 200W CSA
Microsoft DOS 5.0 français

2499\$

DES PRIX INCROYABLES

POUR SEPTEMBRE 1992



AD LIB 50\$
AD LIB GOLD (BIENTÔT) 220\$
ATI FX & SPEAKERS 140\$
THUNDERBOARD 125\$



FUJITSU DL-1100 couleur 24 POINTS 350\$
OKIDATA OL-400 512k 4 PPM 750\$
RAVEN PR-9102 9 POINTS 195\$
BROTHER M-1309 9 POINTS 185\$



**MEMOIRE POUR COMPATIBLE
45\$ DU MEG.**

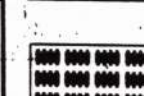
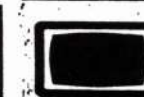


5.25" 360K 10 disquettes 3\$
5.25" 1.2 meg. 10 disquettes 6\$
3.5" 720K boîte 10 disquettes 6\$
3.5" 1.44 meg. 10 disquettes 9\$



SAUVEGARDEZ VOS DONNEES

COLORADO JUMBO 120 MEG. 275\$
COLORADO JUMBO 250 MEG. 375\$



TTX 1440 SUPER VGA COULEUR .28 350\$
TTX 1450 SUPER VGA COULEUR N.I. .28 395\$
DARIUS SUPER VGA COULEUR .28 350\$
DARIUS SUPER VGA COULEUR N.I. .28 395\$
DARIUS VGA COULEUR .41 260\$

CLAVIER BTC bilingue K3 45\$

SOURIS DEXXA 3 boutons 25\$
SOURIS LOGITECH S-9 35\$

COPROCESSEURS ULSI

387 SX 16 OU 20 OU 25---95\$
387 DX 25 OU 33---125\$
387 DX 40---140\$

INTERNE CARDINAL 2400 65\$
INTERNE CARDINAL 2400 &
SEND-RECEIVE FAX 9600 135\$
INTERNE CARDINAL 14400 &
SEND-RECEIVE FAX 325\$

CARTE VIDEO 512K 60\$

ATI VGA WONDER 1 meg. 125\$
ATI VGADXL 1 meg. 150\$
ATI VANTAGE & SOURIS 1.5M 260\$
ATI GRAPHICS ULTRA 1.5M 375\$

TOUS LES ORDINATEURS S.T.O. SONT GARANTIS DEUX ANS PIÈCES & MAIN D'OEUVRE
TOUS LES PRIX SONT C.O.D., VISA--MASTER--CHEQUES PERSONNELS SONT ACCEPTES
TOUS LES ARTICLES SONT SUJETS À LA DISPONIBILITÉ DES STOCKS.



CONVOICATIONS

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Vous êtes par la présente, cordialement invités à la prochaine assemblée du Club de Radio Amateur de Québec inc. qui se tiendra lundi le **5 octobre 1992** à 19h30 au C.R.S.S.S. (région 03) 525 Boul. Hamel est, Québec (en face de Place Fleur de Lys)

Ordre du jour

- 1 Ouverture de l'assemblée
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 ConPrésentation individuelle des membres
- 3 Adoption de l'ordre du jour
- 4 Conférence par Gaétan VE2GHO sur le fonctionnement technique d'un répéteur et l'utilisation du réseau RTQ
- 5 Pause
- 6 Message du représentant du Ministère des communications du Canada monsieur Robert Vallière VE2VAA
- 7 Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 91-09-09
- 8 Rapport des directeurs
- 9 Affaires nouvelles
- 10 Varia
- 11 Clôture de l'assemblée

ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Vous êtes par la présente cordialement invités à une assemblée spéciale des membres du Club Radio Amateur de Québec inc. qui se tiendra le **12 octobre 1992** à 19h30 au CRSSS région 03, 525 boul. Hamel est, Québec (en face de PLace Fleur de Lys).

* Cette réunion a pour but une modification des règlements. Aucun autre sujet ne sera traité lors de cette réunion.

1. Création d'un comité de vérification
2. Contenu des réunion mensuelles.

Ω

Lise Dorval VE2LDO
Secrétaire



BEAUCHEMIN BOUCHARD & ASSOCIÉS INC.

Iberville II, 1175 Lavigerie, suite 495
Sainte-Foy, Québec
G1V 4P1 (418) 659-3860

Paul Beauchemin VE2AYN

Assurances Générales - Commerciales - Résidentielles - Auto - Cautionnements - Vie

Le plus gros club... au pays?

Laissez-moi vous dire en commençant que je suis très surpris et heureux en même temps de voir autant d'amateurs et de futurs amateurs à notre première réunion du 14 septembre 1992. J'oserai dire que nous étions au minimum sûrement 150 personnes présentes (j'ai même manqué de coupons de stationnement Hi!). Pour un début d'année, c'en est tout un! Bravo! Ne lâchons pas.

Un nouveau commanditaire s'est joint à nous. Vous le verrez dans notre revue de ce mois-ci; il s'agit de M. René Simard de St-Tite des Caps, concessionnaire Ski Doo Bombardier (escompte de 15% avec votre carte de membre). Félicitations de ta coopération au **circuit**. Je reviens à notre soirée du 14 septembre 1992, qui fut très chargée et intéressante, comme de raison. On s'aperçoit qu'il y a une relève qui pousse et qui veut en savoir beaucoup et qui s'intéresse à la communication. Je crois que le CRAQ est en mesure de lui fournir les outils nécessaires, que ce soit par la station au CRSSS ou bien par les conseils à gauche et à droite que nous, les expérimentés, pouvons donner. Je réponds moi-même à beaucoup de questions, soit lors des rencontres mensuelles, soit via les ondes et aussi au répondeur du club (j'ai une bonne moyenne de 3 à 4 appels par jour, concernant les cours, les examens, des demandes d'informations générales et même des messages pour d'autres membres). Notre «décédé» président (Hi! Hi!) VE2LN le disait bien que nous sommes le plus gros club de la belle Province et, je me pose la question, au Canada peut-être???

Je suis très impressionné par cette soirée et j'espère que vous saurez nous encourager lors des réunions à venir. Nous continuerons cette année à distribuer des prix de présence, toujours grâce aux restaurants Marie Antoinette de toute la région ainsi qu'au restaurant Dunkin'Donuts de Neufchâtel. Les personnes suivantes se sont méritées des coupons-rabais (il suffit de signer le livre de présences toujours placé près de l'entrée):

VE2JCO	Johanne Couture
VE2GSU	Marie-Andrée Filteau
VE2TXO	Michel Verret
VE2MOF	Marc Bernard Tremblay

Félicitations à nos gagnants. Merci à ceux et celles qui ont participé à la remise en ordre de la salle sous la direction de Jean Dorval VE2JOE. 73 à tous et à toutes. Ω

Michel Dumais VE2SIG

Les anniversaires du mois

Meilleurs anniversaire de naissance à:

André Tardif	VE2TAZ	10/02
Michel Dumais	VE2SIG	10/09
Gilles Garon	VE2CHW	10/09
Henri Lévesque	VE2JHL	10/15
Pierre Dubois	VE2SD	10/17
Marius Fortin	VE2MAO	10/22
Chantal Tremblay	VE2CHT	10/22
Serge Turmel	VE2TUS	10/23
Rodrigue Leclerc	VE2ETR	10/28
Pierre Bédard	VE2EEP	10/29

Il y a eu un petit oubli, le mois dernier. On s'en excuse.

On souhaite donc, en retard, un joyeux anniversaire à:

Isabelle Dorval	VE2IZA	09/23
-----------------	--------	-------

Rémi Chamberland VE2MER



Marie Antoinette

OUVERT 24 HEURES

RABAIS DE

1\$

sur 6\$ d'achat ou plus
sur présentation
de ce billet

Valide dans tous les restaurants
Marie-Antoinette du Québec
jusqu'au 31 mai 1993



La station VE2CQ / VE2CDX au CRSSS

Suite à ma demande d'opérateurs de radio pour opérer la station du Club, un volontaire s'est manifesté. C'est notre ami Raymond VE2ACE et il a choisi le samedi après-midi, de 13h00 à 16h00.

Si d'autres personnes sont intéressées, elles peuvent me rejoindre un peu partout (vhf, uhf, hf, packet, 600 oms chez moi ou par le répondeur du club). Mon adresse dans le bottin du CRAQ est toujours bonne Hi! N'oubliez-pas les OM que ceux qui n'ont pas encore leur certificat de code morse peuvent utiliser notre station HF grâce à ces responsables qui vous aideront à apprendre des trucs pour vous faire avancer vers l'obtention de votre licence de 5 ou 12 mots à la minute.

Je suis sûr que certain OM qui liront cette demande d'opérateurs vont me rejoindre pour former un calendrier remplissant assidûment les soirées et fins de semaine. Les 3 appareils VHF,UHF et HF fonctionnent comme sur des roulettes. La station vous attend. Ω

73 à tous et à toutes et bon DX.

Michel Dumais VE2SIG



LÉVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION INC.

2635, Boul. Hochelaga, suite 200, Ste-Foy (Québec) G1V 4T3

Léon Labrecque

Conseiller en placement

Bur.: (418) 654-2363 VE2ELL Fax: (418) 654-2333
1-800-463-5659

Y consentir avec humilité...

Le lecteur attentif s'apercevra, à la lecture de **circuit**, que subsistent quelques fois une orthographe fautive, une syntaxe douteuse ou un style intimement lié au langage parlé. La responsabilité m'en incombe. Comme éditeur, je me rends parfois à la requête de certains auteurs de ne pas apporter de modification à leur texte, à l'exception des seules corrections "mineures" qu'exigeraient les quelques fautes d'orthographe, "s'il en restait"...!

J'attire néanmoins l'attention du lecteur sur les exigences du travail d'édition. Éditer un texte n'implique pas uniquement de rechercher une bonne orthographe, car un texte de belle écriture rassemble d'autres qualités: une structure cohérente des phrases, un choix juste des mots, une grammaire respectueuse des règles, un style clair et l'emploi des termes convenables à la langue que l'on veut utiliser dignement. Il incombe tout spécialement à l'éditeur de veiller à réunir ces qualités à l'intérieur du canevas de base et sur la trame de fond que sont les "textes bruts" soumis pour l'édition. Toutefois, il revient à toutes et à tous d'investir dans la recherche d'une qualité de la langue, de surcroît lorsqu'elle est écrite, car les écrits restent.

Je souhaite donc qu'un jour notre communauté radioamateur décide des normes de qualité qui la satisferont en termes d'édition et qu'elle discute ouvertement de ce sujet, plutôt que de le laisser en suspens, errer au gré de l'influence de quelques personnes qui craignent pour l'authenticité de leurs idées ou, simplement, qui s'offusquent qu'on les corrige. Quant à moi, je suis d'avis que l'on doit se satisfaire de rien de moins que de rechercher la "qualité maximale", qui constitue, en tout domaine d'ailleurs, un magnifique défi à relever. Je crois aussi qu'il est possible de relever ce défi dans l'édition, tout en préservant l'intégrité des textes sur les plans du sens et du contenu technique. La clé est celle de la volonté de toutes et de tous d'y consentir "humblement". *Errare humanum est!* Ω

Jean-René Bibeau VE2PDG



DISTRIBUTEUR DE PIÈCES ET FOURNITURES ÉLECTRONIQUES

Semi-Conducteur - Opto - Passifs - Chimiques
Outils - Fils - Livres - Relais - Interrupteur
Boîtes à projet - Blocs d'alimentation
Périphériques et câblage d'ordinateurs
Soudure et désoudure - Équipements de test

2095, Charest O., Ste-Foy, Qc G1N 4L8
Tél.: (418) 683-5979 Fax.: (418) 683-6979

La simplicité a bien meilleure ouïe!

"Huitième, troisième, premier...". Voilà la façon que des radioamateurs tentent de transmettre "clairement" leur numéro de téléphone ou tout autre numéro à leur interlocuteur. J'ai de forts doutes sur l'utilité de la technique employée. En effet, outre le chiffre 1 qui se traduit alors par "premier" et le chiffre 0 qui ne vaut jamais plus que zéro, les autres chiffres exigent l'emploi du même suffixe. Voyons un peu ce que cela donne:

2	deux	=	deuxième
3	trois	=	troisième
4	quatre	=	quatrième
5	cinq	=	cinquième
6	six	=	sixième
7	sept	=	septième
8	huit	=	huitième
9	neuf	=	neuvième

Enlevons le suffixe "ième" pour nous rendre compte qu'il n'ajoute à la phonétique rien qui ne permette d'être plus clair! Qu'on se le dise simplement. Ω

Jean-René Bibeau VE2PDG

Trésorerie

En caisse, le 1 septembre 1992:

Épargne avec opérations	2249.62\$
Épargne stable 1	1165.53\$
Épargne stable 2 VE2 AB	585.82\$
Petite caisse	100.00\$

Revenus:

Adhésions	4450.00\$
Commanditaires	550.00\$
2HE Vente de matériel	97.00\$
Examens	125.00\$
Composition abrégée	15.00\$
	=====
TOTAL:	5237.00\$

Dépenses

N.B. Aucune dépense n'a été approuvée depuis la dernière réunion du conseil d'administration. En date du 17 septembre, 139 adhésions sont compilées. Les frais d'administration du mois d'août 92, s'élèvent à 4.20\$. Ω

Sonya Fiset VE2SPF
Trésorière

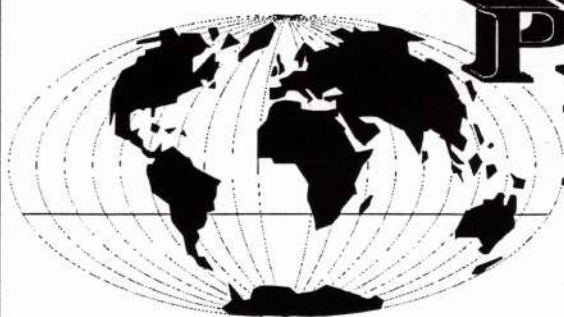


TÉL.: (418) 529-5774
FAX.: (418) 648-9752

SANS FRAIS:
1-800-463-5600

VENTE D'ÉQUIPEMENTS ET PIÈCES D'ÉLECTRONIQUE

383, DE LA CARNARDIÈRE, QUÉBEC QC G1L 2V1



PRODUITS ELECTRONIQUES ELKEL Ltee.®

2435 Boul. Des Recollets Trois-Rivieres Q.C. G8Z 4G1
Tel. (819) 378-5457 Fax. (819) 378-0269

Produits Electroniques

ELKELLtee

P R E S E N T S A N

ICOM WIN

DAY

SAMEDI, Le 24 OCT. 1992

9:00 A.M. ~ 4:00 P.M.

VE2 TRZ

ICOM



GRAND PRIX!

Un Magnifique Mobile
HF IC-735
Ou un Superbe Portatif
IC-W2A

Journee ICOM Le 24 Oct. 1992

- Rafrachissement Gratuits!
- Prix Speciaux!
- Personnels ICOM Sur Les Lieux!
- Nouveaux Produits!
- Support Technique Disponible!

ICOM

PRODUITS ELECTRONIQUES ELKEL Ltee.®

2435 BL. DES RECOLLETS TROIS-RIVIERES QC. G8Z 4G1

TEL (819) 378-5457 FAX (819) 378-0269

LUNDI FERME Mardi-Mercredi (10h-17h) Jeudi-Vendredi (10h-21h) Samedi (10h-15h)

ICOM

HF.		DEMO.	LISTE	ELKEL
IC-781	.500-30		\$ 7 765.00	\$ 6 799.00
IC-765	.500-30		\$ 3 400.00	\$ 2 999.00
IC-751A	.500-30		\$ 1 937.00	\$ 1 699.00
IC-735	.500-30		\$ 1 363.00	\$ 1 199.00
IC-729	.500-60		\$ 1 681.00	\$ 1 489.00
IC-728	.500-30		\$ 1 300.00	\$ 1 149.00
BASES STATION				
IC-275H	2m	\$ 1 429.00	\$ 1 886.00	\$ 1 669.00
IC-475H	70cm	\$ 1 629.00	\$ 2 157.00	\$ 1 942.00
IC-575H	26-60	\$ 1 529.00	\$ 2 022.00	\$ 1 821.00
IC-970H	2m/70cm		\$ 3 656.00	\$ 3 229.00
MOBILES				
IC-28H	2m		\$ 468.00	\$ 419.00
IC-228H	2m		\$ 506.00	\$ 449.00
IC-229H	2m		\$ 522.00	\$ 469.00
IC-901A	2m/70cm	\$ 959.00	\$ 1 262.00	\$ 1 189.00
IC-2410H	2m/70cm		\$ 1 108.00	\$ 979.00
IC-3230H	2m/70cm		\$ 999.00	\$ 899.00
PORTATIFS				
IC-2GAT	2m 7w/BP70		\$ 475.00	\$ 419.00
IC-P2AT	2m		\$ 490.00	\$ 439.00
IC-2SAT	2m		\$ 443.00	\$ 399.00
IC-2SRA	2m		\$ 681.00	\$ 599.00
IC-4SRA	70cm		\$ 689.00	\$ 609.00
IC-24AT	2m/70cm		\$ 543.00	\$ 479.00
IC-W2A	2m/70cm		\$ 700.00	\$ 619.00
IC-X2A	70/23cm		\$ 887.00	\$ 789.00

ICOM



IC-2410H



Prix Sujets a Changement
Sans Preavis

Depositaire Autorise

01
OCTOBRE
1992



Sur la même longueur d'onde!

Une rubrique sur les techniques de radio-amateur

Une aventure qui dure!

Le 14 juin 1991, vers les 17h20, je roulais vers mon travail tout en jasant de plongée sous-marine, à la radio, avec un bon vieux ami, René VE2NRE. Quoi de plus agréable que de joindre deux *hobbies* en même temps. "Je ne vois tu pas" dans mon miroir les couleurs éclatantes et arborescentes du rouge et du bleu. Je me range sur l'accotement. C'est bien moi que poursuit la police, mais pas n'importe laquelle, la Sûreté du Québec. Je passe alors QRX. Je n'ai jamais vu un QSO tomber à l'eau comme ça.

Mais qu'est-ce que la police me voulait? Je ne vois pas du tout avec quel article du code de la route je suis en infraction. L'agent arrive sur le bord de ma porte avec la main sur le revolver, comme si j'étais très dangereux. Son coéquipier se tient en avant de la voiture, lui aussi avec la main sur son revolver. L'agent me dit que je suis en infraction, car je n'ai pas le droit de porter ça en conduisant. Mais oui! J'avais un casque radio (*headset*) sur la tête. Je lui explique que c'est pour parler à la radio et que j'ai une oreille dégagée pour entendre les bruits provenant de la route. Il m'a répondu avec son air autoritaire: mais ça prend les deux oreilles pour conduire! Voyant tout l'équipement que je possède dans ma voiture, il me dit d'un air de jalousie, si on avait le droit d'en porter, cela ferait longtemps qu'on en posséderait dans nos voitures. Il me demande mes papiers et il retourne dans sa voiture. Il revient avec le billet d'infraction et il repart. L'amende ne s'élève qu'à \$30 et je ne perds aucun point de démerite. J'arrive en retard à mon travail, mais avec une bonne raison et preuve à l'appui.

Le lendemain matin, je m'empresse de partir de bonne heure pour aller à la Bibliothèque Gabrielle-Roy avant le travail. Rendu sur place, je consulte les règlements du code de la sécurité routière pour voir l'article par rapport auquel je suis en infraction. Surpris, mais bien content, je constate que l'article permet le port du casque radio. Voici ce que dit l'article:

440. "Le conducteur d'un véhicule routier ou d'une bicyclette ne peut porter un baladeur ou des écouteurs."

"Le présent article ne s'applique cependant pas à un appareil servant à l'échange de conversations entre ses usagers dans la mesure où celui-ci permet de capter les bruits de la circulation environnante. 1986, c. 91, a. 440."

Enfin soulager, je me demande comment contester. Je me renseigne auprès d'un habitué des annales judiciaires, Gilles VE2GYD. Après discussion de la situation, le 20 juin 1991 j'envoie une lettre de contestation au Greffe du Palais et au Bureau du Code de la sécurité routière. Le 26 juin, je reçois un appel du Palais de Justice m'informant qu'on ne peut rien faire avec ma lettre et qu'on la jette à la poubelle. Je continue donc de patienter. Le 1 août 1991, deux mois après avoir eu mon amende, je reçois par la poste un avis préalable du Ministère de la justice de non paiement de mon infraction. Le 12 août, je renvoie une lettre de rappel de contestation au Ministère de la justice et au Bureau du code de la sécurité routière. Je patiente encore très longtemps, car ce n'est que le 21 avril 1992 que je reçois une lettre du Greffier de la paix me demandant de comparaître au Palais de justice le 17 août 1992. Déjà 10 mois de passé. Mais la faim de vaincre toute ces personnes de la

justice commence déjà à se faire sentir. Sur la petite feuille reçue le 21 avril 1992, on m'expliquait que j'avais deux choix, plaider coupable ou plaider non-coupable, c'est logique. On mentionnait que le 17 août au Palais de justice, je devrais dévoiler mon choix. Advenant le cas que je plaide coupable, les procédures s'arrêtent là et je paie le billet d'infraction et les frais déjà accumulés. Advenant le cas que je plaide non-coupable, on fixe une autre date de comparution en convoquant toutes les personnes requises. Une autre option était disponible, soit de faire connaître mon choix par la poste. C'est cette option que je choisis. Donc le 24 avril, j'envoie par la poste ma décision de plaider non-coupable. Le temps passe et toujours pas de nouvelle sur la date de comparution. Deux semaines avant le 17 août, je m'informe. On me dit de me rendre au Palais de justice à la date prévue. À la date prévue, je me rends au Palais de justice avec comme supporteurs Michel VE2SIG, Gilles VE2GYD et Lise VE2LDO. Malheureusement, cette rencontre au Palais de justice n'avait pour but que de faire savoir si je plaçais coupable ou non-coupable. Je leurs dis que je leurs ai fait parvenir ma réponse par la poste au mois d'avril. On me répond alors que je n'étais pas obligé de me rendre sur les lieux. Il aurait commencé à traiter mon dossier à partir de cette date. Mais quand à être rendu, on décide de la date de comparution. Alors la date fatidique et tant attendue est le 20 octobre 1992, à 9h30 à la salle 2.35. Ce qui veut dire qu'il faut être très patient, car cela dure depuis un an et quatre mois. Tout ces papiers brassés et le temps des fonctionnaires pour une petite amende de trente dollars! Mais l'histoire n'est pas terminée. Il faut être au Palais de justice le 20 octobre pour plaider ma cause. En fait, si je regarde toutes les dépenses que cela a occasionnées, je ne gagne pas beaucoup au point de vue argent. Toute les dépenses additionnées, en comptant le stationnement pour le 20 octobre, cela monte à environ \$20. Je gagne donc seulement \$10 pour mon billet d'infraction, tout juste pour me payer deux bières lors de la célébration de ma victoire. Mais pourquoi ai-je donc contesté mon billet d'infraction? Pour la communauté radio amateur. Je me suis dit que si je ne fais rien, je ne serai pas le seul à se faire arrêter pour cette raison. Alors pourquoi pas battre le chemin pour les prochaines victimes de cette cause. Car si un de vous ce fait arrêter par après, ma cause lui servira. On ne sait pas encore comment l'histoire va finir. Si vous voulez connaître la fin avant tout le monde, vous pouvez être présent ce 20 octobre au Palais de justice. C'est là qu'on va voir si la grande famille des radioamateurs en est encore une. Si c'est encore la grande famille que j'ai connue voilà tout près de cinq ans, il n'y aura pas de difficulté à remplir la salle d'audience. Il faut montrer qui se tient les coudes et qui sont les plus forts. Vous les plus jeunes (je parle des nouveaux diplômés), vous n'avez probablement pas connus le débat pour les plaques automobiles. Car il y a environ trois ans, les radioamateurs ont passé proche de perdre le droit de posséder des plaques de voiture portant leur indicatif d'appel. Demandez aux plus vieux comment cela a chauffé. Et c'est grâce à leur démarche de contestation, qu'aujourd'hui on possède encore les plaques de voiture, à un niveau beaucoup plus respectable. Alors soyez présent le 20 octobre et identifiez vous en tant que radio amateur: gilet du CRAQ, gilet de l'ARES, épinglette avec votre indicatif ou n'importe quoi d'autre montrant que vous êtes de la grande famille. Au plaisir de se revoir.

Rémi Chamberland VE2MER

Une Dame qui a connu le silence radiophonique!

Pour un grand nombre d'amateurs, le nom d'Alexandre Larivière résonne harmonieusement avec la radioamateur et, par le fait même, évoque plusieurs souvenirs d'une époque héroïque et révolue. Ce qui m'amène à me faire le porte-parole du Conseil d'administration et des membres du Club Radio Amateur de Québec inc., afin de souhaiter un heureux anniversaire de naissance à nulle autre que notre chère madame Alexandre Larivière, épouse de feu notre vénérable président-fondateur du Radio Club de Québec (aujourd'hui le CRAQ), qui fêtera ses 101 ans le 24 octobre prochain.

C'est avec grand respect que je lui souhaite, en mon nom personnel et en celui du Club, un merveilleux anniversaire empreint de douceur et de quiétude et je désire lui dire, avec sincérité, que "Nous nous souvenons" de tout ce qu'elle a fait, en tant qu'épouse d'un homme formidable, et de tout l'intérêt qu'elle a porté à la cause radioamateur. Derrière tout grand homme, il y a une femme dit l'adage et madame Larivière est de cette trempe de femme qui fut collée à la réalité quotidienne de son mari.

Je me plais à me remémorer le souvenir de la visite que Michel VE2SIG et moi-même lui avons faite l'an passé, alors que madame Larivière avait fait l'objet d'une bonne couverture médiatique, à l'occasion de ses 100 ans. Quelle Grande Dame elle est!

Merci! 101 fois merci pour votre apport à notre cause radioamateur et que Dieu vous garde.

De la part de toute la confrérie radioamateur. Ω

Bertrand Leblond VE2GNY
Responsable archiviste

**l'union
vie**

compagnie mutuelle d'assurance
siège social drummondville, qué

ROGER TARDIF, assureur-vie
3291, chemin Ste-Foy, suite 262
Ste-Foy (Québec) G1X 3V2
Tél. Bur.: (418) 656-6566

Assurance-vie
Assurance-revenu d'invalidité
Assurance-collective
Assurance-remboursement d'hypothèque
Assurance-remboursement prêt agricole
Assurances d'associés
Régime enregistré d'épargne retraite (REER)
Rente immédiate ou différée
Rente viagère

Service de
- Planification personnelle
- Planification successorale et financière
- Fonds enregistré d'épargne retraite (FEER)



LE CARICATURISTE

Pierre Gravel et
Stéphane Ferland, imprésario
(514) 372-7764

Métro

**Pour la paix
dans la famille
et la sécurité
sur la route**



**école de
conduite
Lauzon**

Les activités du Club

JAMBOREE SCOUT SUR LES ONDES

17 et 18 OCTOBRE 1992

Il y a maintenant un an, je lançais un appel à tous les amateurs disponibles, pouvant exercer leur talent en HF, pour participer au J.S.L.O.. Hélas, très peu d'entre vous répondirent à mon invitation. Tant et si bien, qu'en novembre dernier, j'écrivais dans CIRCUIT que les amateurs sont des personnes qui exercent leur hobby préféré en SOLITAIRE!

Qu'en sera-t-il cette année? En octobre 1991, 60 pour cent des demandes ont été remplies par le C.R.A.Q. Cette année, pourrions-nous répondre adéquatement aux demandes?

Toutes sortes d'excuses peuvent être formulées. Certains diront que leur station n'est pas assez en ordre pour bien fonctionner. D'autres craindront de ne pas savoir comment s'y prendre avec les jeunes. Pourtant, derrière votre micro, lorsqu'on vous entend sur les ondes, vous semblez posséder toutes les qualités recherchées d'un communicateur.

Les témoignages des participants de l'an passé sont sans équivoque. Il en résulte une intense satisfaction des jeunes et des animateurs qui ont découvert le fascinant monde de la radio amateur!

Des animateurs Guides et Scouts nous ont fait les commentaires suivants:

- Satisfaction d'avoir vécu de très bons moments avec les jeunes.
- Satisfaction d'avoir fait découvrir un passe-temps formidable en communications.

Nous sommes à quelques semaines du J.S.L.O. et je suis à la recherche d'amateurs pour répondre aux besoins des jeunes qui espèrent votre support.

C'est quoi le J.S.L.O.? Une réunion annuelle, mondiale, de tous les Guides et Scouts, réalisée avec l'aide des radioamateurs.

Depuis quand le J.S.L.O. existe-t-il? L'origine remonte à 1958.

Son but?

- Développer un lien mondial entre les Scouts et Guides.
- Aider les membres du mouvement à mieux se connaître, sans se déplacer, par la seule voie des ondes.

Le rôle des radiomateurs:

- Faciliter la réalisation du J.S.L.O. en facilitant l'accès à leurs équipements.
- S'associer à la réalisation, même si l'activité est internationale, n'exclut pas la participation des amateurs détenant une licence de base. Il est possible d'installer des stations en VHF et UHF pour les communications locales ou provinciales.

Implication de R.A.Q.I.:

En collaboration avec la Fédération Québécoise des Guides et Scouts du Québec, R.A.Q.I. a renouvelé l'entente impliquant une participation active de tous les C.R.A. du Québec.

Déroulement de l'activité:

L'amateur peut recevoir des jeunes, à son *shack* ou ailleurs, par petits groupes, selon sa disponibilité et les facilités, sur une période ne dépassant pas 48 heures, avec leurs animateurs qui viennent participer à l'opération.

Un amateur ou un groupe d'amateurs peuvent aménager une ou des stations dans un site privé (une résidence) ou un site public et accueillir, selon un horaire établi, des unités d'une localité.

L'amateur facilitera les Q.S.O. avec d'autres unités et, tout en conservant le contrôle de sa station, laissera les jeunes entrer en contact avec d'autres scouts ou Guides d'autres milieux. Ils échangeront sur leurs projets, leur vie en unité et sur eux-mêmes comme personne.

NOTES IMPORTANTES:

Initier les jeunes à avoir des échanges constructifs plutôt que des propos vagues et dénudés de valeurs.

Ne pas monopoliser les ondes. Le J.S.L.O. n'est pas un concours. Vous devez partager les ondes avec les autres amateurs.

« RECHERCHÉS »

AMATEURS avec compétence de 5 ou 12 mots minute pour opérer en HF ou détenant une licence de base VHF-UHF pour participer au J.S.L.O., les samedi et dimanche, 17 et 18 octobre 1992.

De nombreux jeunes, Guides et Scouts, attendent impatiemment votre implication pour être initiés à la radio amateur. Les personnes intéressées peuvent me contacter via les réseaux ou via VE2GPQ. Meilleurs 73! Ω

Gilles Dorval VE2GYD
Directeur des activités



Tél.: 877-0094

Dépanneur VIAGAZ R.D.S. inc.

Lavoir - Nettoyage à sec - Nettoyage de cuir et suède
Service de couture - Entreposage de fourrure
Cordonnerie - Comptoir-lunch

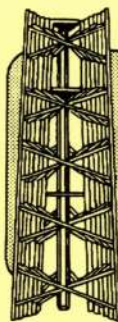
6300, boul. L'Ormière, Les Saules G1P 1K7

Remise de 5% sur l'essence avec votre carte de membre



CROBEL Itée
ÉLECTRONIQUE

2220 Boul. Charest Ouest, Sainte-Foy, Québec G1N 2G3



SUR PRÉSENTATION DE VOTRE LICENSE DE RADIO AMATEUR,
NOUS VOUS REMETTRONS UN RABAIS DE 5% SUR LES
TOURS DE MARQUE "DELHI".

UN RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 2% VOUS SERA ACCORDÉ
SI NOUS N'AVONS PAS LA TOUR CHOISIE EN INVENTAIRE.

TÉL.: (418) 687-1171 • SANS FRAIS: 1-800-463-7287 • FAX: (418) 687-4615

René Simard & Fils enr.

ski-doo

236, ave Royale
St-Tite des Caps

**VENTE & RÉPARATION
DE MOTONEIGES**

15 % de réduction aux membres
sur les pièces *ski-doo*

VE2JMZ



Graphica à la page...

Pour répondre à la demande constante de nos clients(tes)

LA MAISON GRAPHICA LTÉE

première dans le domaine de la **reproduction d'imprimés**, possède maintenant un département de lettrage par ordinateur sur vinyle autocollant qui a pour but de faire de l'identification visuel que vous avez besoin.

2065, boul Charest ouest
Sainte-Foy, Qc G1N 2G1
527.9222

LES SERVICES QUE NOUS OFFRONS SONT:

- Banderoles
- Coroplasts
- Panneaux lumineux
- Panneaux de chantier
- Plexiglas
- Véhicules
- Vitrines
- Etc.

En plus, nous offrons le service du

TRACEUR ÉLECTROSTATIQUE 255

(Electrostatic Plotters HP IRISCO)

Cet appareil peut à partir de votre disquette
(IBM ou MACINTOSH) reproduire vos dessins

Sur bond, végétal, film, et cela en quelques minutes

AUTRES SERVICES

Impression de plans (agrandissements et réductions)
Impression de (rapports, devis, dépliants, papeterie sociale, etc...)
Impression de (Offset, couleur, format maximal de 11" X 17")
Photocopies (régulières jusqu'à 36" de large et couleur Laser)
Reliures (cerlox, vélo-bind, brochage, pliage)
Plastifications, mise en tablettes, trouage, numérotage, etc...

Pour de plus amples informations, s.v.p. communiquez au **527.9222**
Fax: **527.9936**

Amicalement Vôtre
Graphica Impression Ltée